LA LETTRE DES RIVIÈRES





ACTUALITE DES PARTENAIRES



Le plan de gestion français de sauvegarde de l'anguille a été approuvé par la Commission Européenne en février 2010. L'ONEMA vient de publier une plaquette de présentation : http://www.onema.fr/IMG/pdf/memento-sauvegarde-anguille.pdf.

AGENDA DES RIVIERES



L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels organisent le 18 novembre à Poitiers, en partenariat avec la Région Poitou-Charentes, une journée d'échanges sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes sur le bassin de la Loire. Les questions abordées porteront

notamment sur les méthodes de mobilisation des acteurs pour une prévention efficace et les apports des expériences et de la recherche pour optimiser les interventions de gestion. La journée s'adresse aux membres des groupes de travail mis en place sur le bassin de la Loire, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette problématique (gestionnaires de terrain, chercheurs,...). Pour l'inscription et plus d'informations, veuillez contacter Stéphanie Hudin / Agnès Raysséguier - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) – 02.38.24.55.00 - agnes.raysseguier@enf-conservatoires.org.

INFO RÉSEAU



Le SIAG vient de réaliser un chantier de restauration de morphologie de cours d'eau sur la Luire médiane, sur 600 ml avec la mise en place de 300 m³ de matériaux alluvionnaires et le remplacement d'un seuil de 1,10 m de haut par une rampe en enrochement de 50 cm de hauteur. Les bordereaux de prix depuis 3 ans sont disponibles sur ce genre de travaux. Le SIAG vient également de lancer une consultation des bureaux d'études pour la

réalisation d'une étude sur les 10 ouvrages problématiques pour la continuité écologique sur la Gartempe dans le département de la Vienne. Cette étude a pour objectif de produire plusieurs scénarios d'aménagement par ouvrage et d'évaluer leur faisabilité, l'ensemble des incidences et les coûts liés aux aménagements proposés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mickael Martin - SIAG - 05.46.84.13.53 - siag-gartempe@cg86.fr.

Le syndicat de la Manse (Indre-et-Loire - bassin de la Vienne aval) vient de faire paraître sa première lettre d'informations à destination des riverains, citoyens, élus, partenaires, collègues...sur les actualités locales. Il est envisagé d'envoyer une lettre tous les deux mois. Cet outil rentre dans le cadre du volet communication du Contrat Territorial multithématiques du bassin versant de la Manse.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter Jonathan Leproult, 02.47.40.94.30, manse37@orange.fr.



Le 3 novembre prochain à 15 heures, Madame Marie-Françoise TRAVERS, présidente du syndicat mixte à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine, Monsieur Jean-Claude DUCOURTIEUX, président du SIVOM Chey, Chenay, Sepvret, Monsieur Pierre LACROIX, président de la fédération des Deux-Sèvres de pêche et de protection des

milieux aquatiques et Monsieur Olivier RAYNARD, directeur régional de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, signeront le contrat territorial milieux aquatiques du bassin amont de la Sèvre Niortaise.

Les travaux mis en place s'étendront de 2010 à 2014 et l'investissement global représentera 1 115 780 euros (dont 25 040 euros de la fédération de pêche et 487 250 euros de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne). Ils consisteront en de la restauration et de l'entretien de ripisylve, de la diversification des habitats du lit mineur, de la pose de clôtures et d'abreuvoirs et des actions sur la continuité écologique.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter: Francis Blais, 05 49 05 37 18, fblais@smc79.fr.

La Communauté de Communes du Haut-Pays Marchois (23) s'est engagée dans une démarche de valorisation des cours d'eau de son territoire (amont des bassins versant de La Tardes, de la Rozeille et de la Sioule). La démarche s'appuie sur la signature d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Limousin en 2010. Le Contrat Territorial prévoit un programme d'opérations à hauteur de 225 000 € qui vise à résoudre des désordres d'ordre morphologique et à préserver une bonne qualité des eaux.

Les opérations 2010 sont initiées et les entreprises ont été choisies pour la première tranche des travaux. En 2010, les actions sont les suivantes : aménagements pour limiter l'impact des bovins, interventions sur la ripisylve, aménagement d'un seuil, diversification de l'habitat, réouverture d'un parcours de pêche, communication.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Louis Cauchy – 05.55.67.86.15 - louiscauchy@hotmail.com.



Nous vous rappelons que les inscriptions au Forum TMR 2010 (les 2 et 3 décembre à Lathus) sont à envoyer avant le 15 novembre. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Marion Thoré au 05.49.91.71.54

cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr.

